

comité permanent des transports portera des fruits, car c'est une question sur laquelle les témoignages ont été abondants lors de la tournée récente du comité dans les provinces de l'Atlantique.

Je suis très heureux que le ministre ait décidé de faire entreprendre cette étude, car les gens des provinces atlantiques ne sont pas les seuls intéressés, étant donné que la question d'une marine marchande au Canada a beaucoup d'importance pour les Canadiens d'autres régions que les Maritimes et, bien sûr, pour ceux qui s'occupent de construction maritime. La question est vraiment très importante.

Je suis très heureux de voir que le gouvernement prend des mesures positives pour s'assurer si une marine marchande canadienne serait rentable. A la suite de cette décision, il faudra décider, ce qui est aussi important, si nous pourrions construire nous-mêmes nos navires.

J'en suis certain, chacun accueille avec satisfaction cette annonce du ministre, et j'espère que l'étude ne doive pas durer trop longtemps. J'espère qu'elle n'exigera pas plus de douze mois, car tous comptent sur des mesures immédiates.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter le ministre des Transports (M. Jamieson) d'avoir amorcé une étude sur la rentabilité d'une flotte canadienne de haute mer. A la fin de la guerre, nous avions l'une des plus belles marines marchandes du monde mais, graduellement, nous l'avons laissée se détériorer. Beaucoup de navires qui arboraient le pavillon du Canada ont été autorisés à s'immatriculer dans d'autres pays, notamment à Panama.

Même les subventions à la construction de navires n'ont pas résolu le problème. L'autre jour encore, un député ayant soulevé à la Chambre la question du *Miner* du Cap-Breton, qui avait été construit grâce à des subventions gouvernementales, en vertu d'un accord suivant lequel le navire devait conserver l'immatriculation canadienne pendant cinq ans, nous avons découvert que cinq ans plus tard, presque jour pour jour, il a été immatriculé dans un autre pays.

A l'heure actuelle, les Canadiens paient environ 500 millions de dollars par année aux pays qui assurent le transport de nos marchandises vers les marchés mondiaux. Notre potentiel est énorme dans ce secteur; nous disposons de toutes les matières premières voulues pour construire des navires et nous avons des gens, sur nos deux littoraux, qui s'y connaissent en matière de navigation. Une flotte canadienne de haute mer fournirait de l'emploi non seulement aux constructeurs de

navires et aux fabricants de leurs matériaux, mais aussi au personnel navigant.

Je déplore donc seulement que l'on n'ait pas entrepris cette étude il y a bien des années. Je félicite le ministre d'en prendre l'initiative maintenant et j'espère que, si le rapport présenté est favorable, le gouvernement s'occupera de combler cette très grave lacune dans l'économie canadienne.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec attention et satisfaction le ministre nous annoncer la formation d'une Commission d'étude aux fins de savoir si une marine marchande serait rentable et viable pour le Canada.

Malheureusement, on attend toujours d'être rendu au bout de la corde avant de poser des gestes, avant de prendre des responsabilités. Il est tard, à mon avis, pour créer une Commission d'étude. On attend que la *Canadian Vickers* de Montréal et les chantiers maritimes de Lauzon soient fermés avant d'instituer une Commission d'étude pour savoir si une marine marchande serait viable.

Monsieur l'Orateur, on parle d'une marine marchande au Canada depuis 1896. Les gouvernements qui se sont succédé n'ont jamais su prendre leurs responsabilités à ce sujet. Aujourd'hui, le ministre nous dit: La Commission étudiera ce problème pendant 12 mois, alors qu'on nous dira que le coût d'opération est plus élevé au Canada qu'au Japon et aux États-Unis. On sera encore dans la même situation. Ce n'est pas tant d'études dont nous avons besoin que d'action. Si le gouvernement prenait ses responsabilités et disait: Une marine marchande sera créée dans 12 mois, nous aurions des résultats au lieu d'avoir des études qui n'aboutiront à rien.

Monsieur l'Orateur, il est très bien de former des commissions d'études composées de sociologues, d'économistes, de ministres et de tout ce que l'on voudra, mais cela ne contribuera pas à la création d'une marine marchande au Canada et c'est ce qui s'impose dans le moment pour venir en aide aux ouvriers des chantiers maritimes canadiens.

• (2.20 p.m.)

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LES BIENS TRANSMIS PAR DÉCÈS

DÉPÔT DU SOMMAIRE DES INTERPRÉTATIONS
DES HAUTS FONCTIONNAIRES

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) m'a demandé de déposer un sommaire des interprétations et des engagements relatifs à certaines dispositions de la loi de l'impôt sur les